

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Paul
tenue le mardi 26 novembre 2024, à 18 h 30, à la salle Daaquam

Étaient présents :

Membres du personnel :

Madame Julie Bilodeau
Madame Annie Laverdière
Madame Danielle Leblond
Madame Julie Létourneau
Madame Mélissa Parent-Lebeau

Parents :

Monsieur Francis Côté
Madame Katia Falardeau
Madame Émilie Giguère

Élèves :

Kimberly Deschênes
Alexis Corriveau-Gonthier

Était absente :

Membres du personnel :

Parents :

Élèves :

Madame Maryse Langevin

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La direction souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

M^{me} Julie Létourneau agira à titre de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (*adoption*)

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, l'adoption est proposée par M^{me} Émilie Giguère, laquelle est appuyée par M^{me} Danielle Leblond.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-24-11-26-01

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 28 octobre 2024 (approbation)

À la lueur des propos écrits qui reflètent les propos discutés, il est proposé par M^{me} Annie Laverdière, laquelle est appuyée par M^{me} Mélissa Parent-Lebeau, d'approuver le procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-24-11-26-02

5. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 28 octobre 2024

Pour faire suite à la lecture du procès-verbal de la précédente rencontre, au point 8 portant sur les normes et modalités, il est spécifié qu'il n'y avait aucune obligation d'approuver ces dernières avant que la lettre informative soit envoyée aux parents. Un retour est également fait concernant la réfection du terrain de balle. La direction évoque que le montant de la réfection du terrain de balle est très élevé. L'estimation du coût d'un tel projet s'élève à environ 50 000 \$, ce qui est beaucoup trop élevé pour que l'école seule puisse le gérer. De ce fait, l'école devra se tourner vers des partenaires extérieurs pour que celui-ci puisse se concrétiser.

6. Cadre local d'organisation scolaire (CLOS) 2025-2026 (à approuver le 26 janvier 2025)

Après avoir eu l'autorisation du CSSCS, le CLOS peut être adopté par les membres du conseil d'établissement.

Il est spécifié par M^{me} Bilodeau que comme le déboulage ne pourra plus être effectif à partir de l'an prochain, l'école devra offrir des moyens pour que l'élève ayant échoué une matière puisse la reprendre l'année suivante. Cependant, ces moyens n'ont pas besoin d'apparaître dans le CLOS de l'école. Elle présente par la suite le CLOS 2025-2026 à l'assemblée tout en indiquant les changements faits au regard de l'ajout du projet pédagogique particulier (PPP) « concentration plein air » pour les élèves de la 1^{re} et 2^e secondaire ainsi que pour ceux du profil alternatif.

Pour faire suite à la présentation du CLOS par M^{me} Bilodeau, il est proposé par M^{me} Mélissa Parent-Lebeau, laquelle est appuyée par M. Francis Côté, d'approuver le cadre local d'organisation scolaire.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-24-11-26-03

7. Activités et sorties éducatives (approbation)

La direction informe les membres que deux équipes ont été acceptées pour participer au concours sculpture sur neige à Saint-Jean-Port-Joli, qui se déroulera du 20 au 23 février 2025. Le coût total pour les 4 jours d'activités s'élèverait à environ 850 \$. Afin de diminuer le coût des suppléances en classe, la sortie d'hiver se fera le 21 février prochain.

Par ailleurs, afin de se mettre dans la frénésie des Fêtes, élèves et membres du personnel seront invités à partager un brunch le 20 décembre prochain, puis quitteront l'école pour les Galeries de la Capitale pour le reste de la journée.

Après la présentation des activités qui se produiront bientôt, il est proposé par M^{me} Mélissa Parent-Lebeau, laquelle est appuyée par M. Francis Côté, d'approuver ces deux activités.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-24-11-26-04

8. Informations

8.1. Retour sur la sortie Zoom (14 novembre 2024)

Un retour est fait au regard de la sortie Zoom du 14 novembre dernier. Cette activité d'orientation se veut très intéressante quant au choix de carrière des élèves. Or, lors de cette activité, le taux de participation s'est révélé décevant, puisque onze élèves de 4^e et 5^e secondaire étaient absents.

8.2. Retour sur la remise de bulletins de la 1^{re} étape et sur la 1^{re} activité de passage primaire-secondaire (14 novembre 2024)

Un retour est fait concernant la remise des bulletins de la 1^{re} étape. Le faible taux de participation de la part des parents, surtout pour les élèves de la 1^{re} et 5^e secondaire, est décevant (58%). À la 4^e période, les finissants du primaire étaient invités à assister au spectacle avec les élèves du secondaire. Tout s'est bien passé, mais la logistique du retour par les autobus devra être améliorée. En effet, il sera nécessaire de bien informer parents et enfants du bon autobus à prendre, et que les échanges d'autobus ne seront pas autorisés pour le retour.

Sur une note positive, M^{me} Julie profite du moment pour remercier les élèves qui travaillaient lors de cette soirée.

9. Varia

9.1. Gymnase

M^{me} Katia Falardeau s'informe du système de ventilation du gymnase qui se veut déficient. La direction mentionne que le centre de services est au courant de la situation et que des solutions seront apportées éventuellement.

10. Levée de la séance (approbation)

Puisque tous les points sont écoulés, il est proposé par M^{me} Julie Létourneau, laquelle est secondée par l'ensemble siégeant sur le conseil, de lever l'assemblée. La levée de l'assemblée a lieu à 20 h 10.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-24-11-26-05

Monsieur Francis Côté
Président du Conseil d'établissement

Madame Julie Bilodeau
Direction